

Déclaration liminaire présentée au CTA extraordinaire (16/11/22) au nom de la FSU, la FNEC-FP-FO, le SGEN-CFDT, la CGT, l'UNSA et SUD Éducation.

Monsieur le Recteur, Monsieur le Directeur d'académie, Madame la Secrétaire générale,

Avec stupéfaction, les personnels et les élèves de sept lycées parisiens ont appris que leur établissement allait fermer. C'est un fait inédit. Ce projet s'est mené dans le plus grand secret entre la Région Ile-de-France et le Rectorat de Paris.

Ces menaces de fermeture des lycées parisiens interviennent dans un contexte explosif : celui du projet de réforme Macron de la voie professionnelle. Ce projet est très largement refusé par les personnels et leurs organisations syndicales ainsi qu'en témoigne l'ampleur de la grève du 18 octobre et les milliers de manifestants à Paris le même jour.

Sept lycées parisiens seraient donc voués à la fermeture pour la rentrée 2023. Quatorze autres les subiraient par ricochet car ils devraient accueillir ces classes au détriment d'autres. Comme par exemple aux LPO Élisabeth Lemonnier (12^{ème}) et L. Armand (15^{ème}) où toutes les sections du lycée général seraient fermées.

Ce plan de fermeture de lycées est inacceptable pour les enseignants, pour tous les personnels des lycées mais aussi pour les élèves et leurs parents. Ce refus s'est exprimé, parfois vivement, à l'occasion des CA extraordinaires qui ont commencé à se tenir.

Les organisations syndicales ont demandé à rencontrer en urgence la Région et le Rectorat de Paris. Nous n'avons été reçus ni par l'une ni par l'autre.

Lors du CIEN du 8 novembre, les représentants des organisations syndicales ont été frappés par le mépris du vice-président de la région en charge des lycées, Monsieur Chéron. Son absence de réponses sur les raisons réelles de ce projet, qui va provoquer le transfert de plus de 700 élèves scolarisés actuellement dans des structures à taille humaine, fragilisant leur réussite et leur accès à un diplôme, est inacceptable. Pis encore, dans un document communiqué la veille pour le lendemain – ce qui, soit dit en passant, en dit long sur la considération de la Région pour les membres du CIEN - , nous découvrons que les lycées Monod et Rabelais seraient à leur tour voués à la fermeture pour 2024, ce qui « déplacerait » 1200 élèves de plus.

A la quasi-unanimité, les membres du CIEN ont rejeté le projet de fermetures proposé par la région (23 contre, 1 pour, aucune abstention).

Nous voici donc maintenant en CTA extraordinaire. Comme lors du CIEN du 8 novembre, des centaines de personnels, de parents et d'élèves sont en ce moment rassemblés afin d'exprimer leur refus de ces fermetures.

Nous avons de nombreuses remarques et questions.

Préalablement, nous déplorons la façon dont le Rectorat conçoit ses relations avec les organisations syndicales. Il est inacceptable de découvrir, par des rumeurs, que sept lycées parisiens fermeront à la rentrée prochaine. Il est inacceptable que ces rumeurs soient confirmées aux organisations syndicales, par un simple coup de téléphone, un dimanche. Il est inacceptable que la direction de l'académie refuse de recevoir l'intersyndicale. Il est inacceptable que ce CTA extraordinaire se tienne alors que nous n'avons reçu qu'hier après-midi un simple power point qui ne dit rien ou presque que nous ne

sachons déjà. Nous exhortons le Rectorat à faire preuve de transparence et à recréer les conditions du dialogue.

Plusieurs articles de presse ont parlé, pour 2024, de la fermeture de 10 lycées parisiens. Le Rectorat confirme-t-il ou infirme-t-il cette information ? Si cette information venait à être confirmée, quels sont les lycées concernés ?

Il serait question, pour l'intra, d'un mouvement avant le mouvement pour les personnels des sept lycées concernés. Est-ce que le Rectorat confirme ou infirme cette information ? Si oui, de quoi s'agit-il ? Le Rectorat a-t-il conscience que le mouvement intra 2023 va être radicalement impacté ?

A supposer que les sept lycées ferment, le Rectorat croit-il vraiment à la faisabilité d'un déménagement durant l'été ? Le Rectorat a-t-il conscience des conséquences sur les conditions de travail pour les personnels et les élèves à la rentrée 2023 ?

Les élèves se sont inscrits via Affelnet. Ils sont scolarisés dans un des établissements qu'ils avaient choisi. Ils vont pourtant être déplacés. Que leur répond le Rectorat ainsi qu'à leur famille ?

La Région argue de la « vétusté » des établissements concernés. C'est globalement faux. La Région ment. Par exemple, le lycée Charles de Gaulle est un établissement moderne et rénové. Que dit le Rectorat ?

La Région invoque le « taux d'occupation » de certains lycées. La Région ment. Ainsi, à Brassai, le taux d'occupation s'élève à 90%. Que dit le Rectorat.

Ce « jeu de chaises musicales » aboutit à la fin des lycées polyvalents et la mise à mort de petites structures adaptées aux publics plus fragiles que sont les élèves de la voie professionnelle. Que dit le Rectorat ?

Ces fermetures vont entraîner la fin d'équipes pédagogiques qui s'étaient investies durablement. Il ne peut en découler qu'une désorganisation qui impactera la qualité des enseignements. Que dit le Rectorat ?

Que vont devenir les personnels contractuels ?

Nous ne sommes pas dupes de la logique qui sous-tend ces fermetures. L'idée ne date pas d'hier. Ainsi, on peut lire dans un rapport de la Chambre régionale des comptes de mai 2021 que « *le coût de fonctionnement des petites structures est élevé pour la région, en particulier à Paris* ». Cette opération n'a qu'un objectif : faire des économies d'échelle au détriment des élèves et des personnels.

Nos revendications restent inchangées :

- aucune fermeture de lycée, aucun transfert,
- aucune suppression de poste, maintien de tous les personnels,
- aucune suppression de formation, de section et de capacité d'accueil,
- rénovation de tous les établissements.